

Fédération Départementale des Chasseurs
du Loiret

Si vous faites appel à un équipage de vénerie sous terre, veillez à ne pas faire de double déclaration, à savoir qui déclare les captures, soit l'équipage ou vous-même.

20 / 20

[illegible]

Observations :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

 $\dot{A},$

Le,

Signature :